

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU**

Séance du 20 Décembre 2021 à 20h  
L'an deux mil vingt-et-un, 20 Décembre 2021 à 20h

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 1

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

**Etaient présents :** Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr SPECEL Gérard, Mr PHILBEE Paul, Mr WENGER Stéphane, Mr FAIVRE Thierry.

**Procurations :**

Mr PHILIPON Pierre a donné procuration à Mr FAIVRE Thierry

Mr BLANCHEFORT Fabien a été nommé secrétaire

Date de la convocation :  
**13 décembre 2021**

Date d'affichage :  
**13 décembre 2021**

Monsieur le Maire propose de voter à nouveau la subvention pour le Festival de la Chaise Dieu à hauteur de 1780 €.

Le vote du 16 novembre n'ayant pas pu être validé en raison de la non validité de certaines voix, en effet 3 élus sont membres du conseil d'administration du Festival.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté (8 voix « pour », 1 voix « abstention », 1 voix « contre », 3 conseillers ne prennent pas part au vote)

Décide de verser cette subvention au titre de 2021.

**Objet :**

**Subvention 2021  
festival de La Chaise-  
Dieu**

Acte rendu exécutoire  
après le dépôt en Sous  
Préfecture de Brioude le  
22 Décembre 2021 et  
publication du 22  
Décembre 2021

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

André BRIVADIS

